

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 AVRIL 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 2
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 29/03/2018

Le 5 avril 2018, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçante Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Brigitte COULON, Dominique DESFORGES (Pouvoir Claude TRASSARD), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Richard SIMMINI.

OBJET : TRAVAUX – Aménagement de l'aire de stationnement en bords de Saône à Parcieux - Demande de subvention auprès de la Région Auvergne - Rhône Alpes

M. Jacky DUTRUC, Vice-Président chargé des Travaux, rappelle que depuis plusieurs années la Communauté de communes a mis en place un programme de valorisation des bords de Saône et de développement des circulations douces sur le chemin de halage. Ce programme s'inscrit pleinement dans le cadre du projet ViaSaône et Véloroute 50 qui vise à développer une itinérance cyclotouristique autour de la Saône notamment.

Afin de limiter la circulation motorisée et le stationnement sauvage sur le chemin de halage, la Communauté de communes souhaite mettre en place des zones de stationnement dédiées aux prestataires touristiques et usagers des bords de Saône. Cette orientation se traduit par la réalisation de stationnements à proximité des bords de Saône sur les secteurs très fréquentés.

Par délibération en date du 27 février 2017 (n°2017C11), le Conseil communautaire a approuvé le projet de création d'une aire de stationnement à Parcieux, située chemin Port Bernalin en bords de Saône, à proximité des restaurants O2 Saône et Les Petites Voiles. Suite à la réalisation de l'APD (Avant-Projet Détaillé) le plan de financement a été modifié par délibération du Bureau du 12 octobre 2017 (n°2017B29) pour un montant de 129 832 € HT, au lieu de 120 000 € HT prévu initialement.

Un nouveau travail sur ce projet a été effectué et des prestations complémentaires s'avèrent nécessaires : installation de deux bornes électriques pour voitures, aménagement paysager des abords avec du mobilier et mise en place d'un gabarit. Le coût de ce projet passerait donc de 130 000 € HT à 160 000 € HT.

Des dossiers de demande de subvention ont été déposés en 2017 auprès de l'Etat (DETR et Contrat de ruralité) et de la Région au titre du Contrat Dombes. Concernant la Région, celle-ci a souhaité instruire la demande de subvention au titre de ses aides en faveur de la mise en tourisme des véloroutes d'intérêt régional, dont celui de l'axe Saône, et non au titre du Contrat Dombes. Une nouvelle délibération a été demandée. Le plan de financement a donc été repris et modifié en conséquence.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement modifié ;

Dépenses HT		Recettes		Taux
Aménagement voirie, réseaux	130 000 €	Région	48 000€	30 %
Aménagement paysager, bornes électriques, mobilier, gabarit	30 000 €	DETR	36 000 €	22%
		Etat - Contrat de ruralité	30 000€	19 %
Maîtrise d'Œuvre interne		Reste à charge CCDSV	46 000€	29%
TOTAL HT	160 000 €	TOTAL	160 000 €	100 %

- ✓ **DE SOLLICITER** la Région Auvergne - Rhône Alpes pour une subvention au titre de la mise en tourisme des véloroutes d'intérêt régional ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à signer tous documents se rapportant à ce projet et aux demandes de subventions ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2018 du Budget Principal.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **12 AVR. 2018**
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180405-2018C45-TR
 Affichage le : **12 AVR. 2018**

A Trévoux, le 05/04/2018,

**Le Président,
 Bernard GRISON**

